

Procès-verbal

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 9 juin 2026, à 19 h
Centre communautaire Champigny
7519, Boulevard Wilfrid-Hamel, salle polyvalente

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Réjean Martel	Président
■ Patrick Auclair	Trésorier
■ Aline Dumont	Secrétaire
■ Patrick L'Heureux	Administrateur
■ Sébastien Deveault	Administrateur
■ Jean-François Perreault	Administrateur
■ Samuel Chérubin	Administrateur

Absences

■ Maxime Le Pluart	Vice-président
■ Gabriel Dusablon	Conseiller du district du Plateau

Autres présences

■ Yannick Fauteux	Conseiller du district Cap-Rouge-Laurentien
■ Maxime Thibeault	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
■ Kathleen Breault	Secrétaire de soutien

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, deux personnes participent à l'assemblée

Ordre du jour

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 9 juin 2026, à 19 h
Centre communautaire Champaign
7519, Boulevard Wilfrid-Hamel, salle polyvalente

DÉROULEMENT		HEURE
1.	Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h 00
2.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3.	Adoption du procès-verbal de la séance de mai : ■ 3.1 Affaires en découlant ■ 3.2 Demande citoyenne rue Zéphyr (point 3.2) ■ 3.3 Intersection Le Gendre (point 3.2)	19 h 05
4.	Période d'information des membres du conseil municipal	19 h 15
5.	Période de questions et commentaires du public	19 h 30
6.	Suivis des dossiers et affaires nouvelles ■ 6.1 Plan d'action (discussion et adoption) ■ 6.2 Programme de mobilisation à la sécurité routière (bilan) ■ 6.3 Laurentien en fête (bilan) ■ 6.4 Projet Primev'Air (état de la situation) ■ 6.5 Tables de concertation (vélo, transport en commun) ■ 6.6 Demande de création d'un programme de subvention pour des projets citoyens en santé environnementale. (adoption de la résolution) ■ 6.7 Toponymie	19 h 45
7.	Trésorerie ■ 7.1 État des revenus et dépenses	20 h 30
8.	Affaires internes ■ 8.1 Adoption du calendrier 2026-2027	20 h 40
9.	Divers ■ 9.1 Retour sur la rencontre des présidents du 21 mai ■ 9.2 Rémunération de la secrétaire de soutien	20 h 45
10.	Fin de l'assemblée	20 h 50



1. Ouverture de l'assemblée

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

Résolution CQA-26-CA-24

Sur proposition de M. Patrick L'Heureux, appuyée par M. Samuel Chérubin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre de mai 2026

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

RÉSOLUTION CQA-26-CA-25

Sur proposition de M^{me} Aline Dumont, appuyée par M. Patrick Auclair, il est résolu d'adopter le procès-verbal de mai tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Affaires en découlant

3.1 Demande citoyenne rue Zéphyr (point 3.2)

M. Maxime Thibeault mentionne qu'il a besoin de davantage d'informations à transmettre à ses collègues de la Ville pour que les analyses puissent se faire. M. Sébastien Deveau suggère de faire parvenir aux fonctionnaires la lettre (courriel) écrite par le citoyen de la rue Zéphyr.

M. Maxime Thibeault effectuera un suivi au Conseil dès qu'il aura du nouveau.

3.2 Intersection Le Gendre (point 3.2)

Il n'y a pas de nouveaux développements pour le moment.



4. Période d'information du conseil municipal

M. Yannick Fauteux partage quelques points d'information :

Il félicite les membres du Conseil pour le succès de l'événement Laurentien en fête.

Malgré les analyses qui ont été réalisées par la Ville, il n'y aura pas changement de circulation à l'intersection de la rue Annette Leclerc et du boulevard Auclair.

Le conseiller travaille avec les fonctionnaires pour redéfinir les paramètres d'artères historiquement agricoles, mais sur lesquelles beaucoup de maisons se sont construites, et qui sont également connues pour être utilisées comme voies de transit, telles que l'avenue Notre-Dame et le rang Saint-Ange.

Depuis un an, la Ville se trouve en négociations avec les développeurs des terrains dans le nouveau Parc techno-industriel. Les travaux (rues, aqueducs, etc.) ne débuteront qu'en 2027. Les travaux se dérouleront en quatre phases, la première phase débutant à partir de Jean-Gauvin. La zone tampon végétalisée entre les bâtiments actuels sur le boulevard Wilfrid-Hamel et la rue Champigny Est et les nouvelles constructions sera de 30 mètres. Suite à un questionnement de M. Patrick Auclair, le conseiller effectuera un suivi sur la question du terrain agricole à l'ouest de Jean-Gauvin, que la Ville aurait acheté pour élargir l'artère en vue de l'implantation du parc industriel (alors que le terrain à l'est de l'avenue appartient à un promoteur de lot du futur parc).

En 2027, les travaux seront réalisés sur le boulevard Wilfrid-Hamel (Jean-Gauvin et la rue Elzear). Le CQA souhaite avoir une présentation des travaux avec les autorités cet automne.

La Ville a obtenu une [désignation de reconnaissance de l'UNESCO](#) pour ses mesures de protection de la biodiversité.

Le conseiller a eu une rencontre avec un représentant de l'UPA pour être sensibilisé aux réalités et problématiques entourant les terres agricoles et les terrains voisins.

Il mentionne que cette année, il y aura le pavage de la route Jean-Gauvin (à partir de l'Hétrière jusqu'à Cap-Rouge), un segment de la route de l'Aéroport et la rue Onézime-Voyer (Cap-Rouge).

Suite à une question sur le délai entre le changement de propriétaires de lots et la mise à jour de la carte interactive de la Ville, Yannick Fauteux mentionne que tout est conforme par rapport à l'ancien stationnement d'autobus au coin de la route de l'Aéroport et l'avenue Notre-Dame.



Concernant le nouvel équipement du parc Primevères (patinoire de Deck hockey), rien n'est prévu pour en faire la promotion.

5. Période d'intervention des citoyen.ne.s

M. Sébastien Deveault porte à l'attention du conseiller qu'il y a toujours un petit tronçon du côté nord du boulevard Wilfrid-Hamel qui est sans trottoir, entre le 7050 et la route de l'Aéroport/Duplessis. Le Conseil suggère de faire parvenir une résolution à la Ville à ce sujet pour appuyer ses démarches.

RÉSOLUTION CQA-26-CA-26

Considérant que les segments de part et d'autre de ce tronçon comportent un trottoir;
Considérant qu'il serait dangereux pour les piétons de traverser le boulevard à cet endroit pour rejoindre le côté sud de Wilfrid-Hamel;

Sur proposition de Jean-François Perreault, appuyée par Sébastien Deveault, il est résolu que le Conseil de quartier de l'Aéroport demande à la Ville d'analyser la possibilité d'installer un trottoir, permanent ou temporaire, sur le tronçon nord du boulevard Wilfrid-Hamel entre le 7050 et la route de l'Aéroport/Duplessis.

Adoptée à l'unanimité

Un citoyen fait part des impacts que le futur projet de TGV Alto pourrait avoir sur plusieurs terres agricoles. Il donne en exemple les segments où le train traverse à haute vitesse qui devront être clôturés et couperont ainsi l'accès à leur propre terrain aux agriculteurs, qui devront emprunter un autre chemin pour y accéder. Il parle également des dangers de perdre des espaces nourriciers locaux et des statistiques lancées par la compagnie de développement du TGV qui ne cadrent pas avec la réalité (fréquentation estimée, retombées économiques estimées, dédommagement des agriculteurs, etc.) Patrick Auclair ajoute que le trajet prévoit couper plusieurs municipalités et espaces verts.

Concernant la sécurité routière autour de l'école Les Primevères, un citoyen apporte la suggestion de faire circuler les autobus scolaires par la rue Faucher pour les séparer des parents en automobile qui viennent les laisser à l'avant de l'école par la rue Félix-Antoine-Savard.

Un citoyen explique que la demande pour des sacs en papier lors du ramassage de feuilles d'automne provient des agriculteurs qui utilisent cette matière organique pour leurs champs et veulent éviter que le plastique ne se retrouve dans leurs cultures. Il souhaiterait que la Ville fasse davantage de sensibilisation pour éduquer la population aux impacts de cette pratique.



6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

6.1 Plan d'action (discussion et adoption)

M. Réjean Martel a partagé aux membres le plan d'action du Conseil et ils ont soumis leurs suggestions afin de le bonifier. Les membres planifient une rencontre de travail pour le peaufiner davantage.

6.2 Programme de mobilisation à la sécurité routière (bilan)

M. Sébastien Deveault fait part que la campagne de sensibilisation à la sécurité routière en zone agricole bénéficie d'une bonne visibilité et semble appréciée des citoyens.

M. Réjean Martel mentionne que Sébastien Deveault et lui ont fait une [entrevue à la radio pour parler de cette campagne](#).

6.3 Laurentien en fête (bilan)

M. Patrick L'Heureux a écrit un article faisant le bilan de l'événement au responsable du journal de quartier.

M. Réjean Martel mentionne que l'événement a connu un franc succès et a accueilli plus de 500 visiteurs.

M. Sébastien Deveault fait part que le comité fera une reddition de comptes de l'événement pour le service des Loisirs de la Ville.

6.4 Projet Primev'Air (état de situation)

M. Jean-François Perreault explique qu'il y a maintenant une dizaine de participants pour les capteurs. Une seconde installation de capteurs a été faite le 5 juin.

M. Réjean Martel suggère de partager sur les réseaux sociaux l'invitation à participer au projet avec des endroits ciblés où l'on souhaiterait installer des capteurs.

6.5 Tables de concertation (vélo, transport en commun)

Table de concertation vélo

Il n'y a pas de nouveau.



Table de concertation sur le transport en commun

Il n'y a pas de nouveau, mais une représentante potentielle est en vue pour faire un rapport au conseil.

Table des Conseils de quartier

Il n'y a pas de nouveau.

6.6 Demande de création d'un programme de subvention pour des projets citoyens en santé environnementale. (Adoption de la résolution)

M. Jean-François Perreault fait la lecture d'une résolution qu'il soumet au Conseil pour suggérer la création d'un nouveau programme de subvention municipal.

RÉSOLUTION CQA-26-CA-27

CONSIDÉRANT QUE :

- La santé des citoyennes et des citoyens est étroitement liée à la qualité de leur environnement, notamment en ce qui concerne la qualité de l'air, de l'eau, du sol et du cadre de vie;
- Les enjeux de santé environnementale (îlots de chaleur, pollution atmosphérique, contaminants dans l'eau, bruit, etc.) sont de plus en plus préoccupants dans les milieux urbains;
- Les initiatives citoyennes jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation, la prévention et l'amélioration des conditions de vie à l'échelle locale;
- La Ville de Québec offre déjà plusieurs programmes de soutien financier destinés aux initiatives citoyennes, notamment :
 - la Subvention pour améliorer le milieu de vie;
 - la Subvention pour mobiliser en sécurité routière;
 - la Subvention pour favoriser la biodiversité;
- Bien que ces programmes contribuent à des objectifs connexes, aucun programme ne cible spécifiquement les projets liés à la santé environnementale et à ses impacts sur la population;
- Une telle subvention permettrait de soutenir des initiatives citoyennes concrètes, telles que :
 - des projets de réduction de la pollution de l'air;
 - des actions visant la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau;
 - la lutte contre les îlots de chaleur;
 - des projets de verdissement ayant des retombées directes sur la santé;
 - des campagnes de sensibilisation aux risques environnementaux;
- L'ajout d'un tel programme serait cohérent avec les orientations municipales en matière de développement durable, de résilience et de santé publique;



Sur proposition de M. Patrick Auclair, appuyée par M. Patrick L'Heureux,
IL EST PROPOSÉ QUE :

Le Conseil de quartier de l'Aéroport demande à la Ville de Québec :

1. De créer un programme de subvention dédié aux projets citoyens en santé environnementale, visant explicitement l'amélioration de la santé et du bien-être de la population par des actions sur les facteurs environnementaux;
2. Que ce programme :
 - soit accessible aux conseils de quartier, organismes communautaires et regroupements citoyens;
 - soutienne des projets liés notamment à la qualité de l'air, de l'eau, à la réduction des nuisances et à l'adaptation aux changements climatiques;
 - encourage les initiatives locales, innovantes et mobilisatrices;
3. D'assurer une complémentarité entre ce nouveau programme et les subventions existantes, afin d'éviter les doublages et maximiser les retombées;
4. D'intégrer une dimension de sensibilisation et d'éducation citoyenne dans les objectifs du programme;
5. De consulter les conseils de quartier lors de l'élaboration de ce programme, afin de bien répondre aux besoins du terrain.

Adoptée à l'unanimité

6.7 Toponymie

M. Réjean Martel explique que le conseil souhaiterait changer le nom du centre communautaire Trois-Saisons pour le nom de Napoléon Drolet et consultera la famille Drolet à cet effet.

Changement de nom du Conseil de quartier

RÉSOLUTION CQA-26-CA-28

Considérant que le nom d'un Conseil de quartier doit être significatif pour son milieu ;
Considérant que lors de la création du conseil de quartier en 2006, le territoire comprenant le secteur Laurentien (Champigny et Chauveau) et la Ville de L'Ancienne-Lorette ;
Considérant que l'arrondissement qui supervisait le territoire à l'époque s'appelait l'Arrondissement Laurentien ;
Considérant que le nom Aéroport n'a aucun lien avec l'histoire du milieu ;
Considérant que le nom Aéroport fait référence pour certains à l'Aéroport international Jean-Lesage et non à un quartier de Québec ;
Considérant que le nom « Laurentien » a un lien avec l'histoire du milieu ;
Considérant que le nom du district électoral du secteur se nomme Cap-Rouge-Laurentien;



Sur proposition de Réjean Martel appuyée par Sébastien Deveault, il est résolu que le conseil de quartier de l'Aéroport demande à la Ville de Québec de modifier le nom du Conseil par celui de Conseil de quartier du Laurentien.

Adoptée à l'unanimité

7. Correspondance et trésorerie

7.1 État des revenus et dépenses

M. Patrick Auclair mentionne que le solde du compte est de 16 507,87\$, incluant les différents budgets de subvention.

Paiement des frais de secrétariat

M. Réjean Martel propose de discuter du montant de la rémunération de la secrétaire de soutien. Kathleen Breault se retire de la salle le temps des discussions.

La dernière augmentation remonte à 2024. Après discussion, le CQA reverra chaque année la rémunération de la secrétaire de soutien lors de l'AGA et souhaite ardemment que le montant soit fixé par la Ville afin d'éviter des différences entre les conseils qui utilisent les services de la même secrétaire de soutien.

RÉSOLUTION CQA-26-CA-29

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M^{me} Aline Dumont, il est résolu de verser 135\$ à M^{me} Kathleen Breault par rédaction de procès-verbal pour les séances du Conseil de l'Aéroport.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION CQA-26-CA-30

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M^{me} Aline Dumont, il est résolu de verser 135\$ à M^{me} Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du Conseil de l'Aéroport.

Adoptée à l'unanimité

7.2 Autorisation des dépenses

Il n'y a pas d'intervention.



8. Affaires internes

8.1 Adoption du calendrier 2026-2027

M. Maxime Thibeault partage aux membres du Conseil les dates des prochaines assemblées pour 2026-2027 en conservant le second mardi du mois et l'alternance entre les salles du centre communautaire Champigny et du centre Trois-Saisons.

RÉSOLUTION CQA-26-CA-31

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Réjean Martel, il est résolu que le Conseil de l'Aéroport adopte le calendrier des assemblées 2026-2027 tel que présenté ce soir.

Adoptée à l'unanimité

9. Divers

9.1 Retour sur la rencontre des présidents du 21 mai

M. Réjean Martel a assisté à la rencontre des présidents des conseils de quartier de l'Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, le 21 mai dernier avec la conseillère Marie-Pierre Boucher; cette rencontre avait pour but de connaître les préoccupations, les points forts et les points faibles de chaque Conseil de quartier par rapport à ses interactions avec la Ville.

9.2 Rémunération de la secrétaire de soutien

Ce point a été traité à la section trésorerie.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21h10.

Procès-verbal rédigé par Kathleen Breault et révisé par Aline Dumont et Réjean Martel.

Réjean Martel, président

Aline Dumont, secrétaire